

Vous êtes déjà enregistré ?

E-mail *

Mot de passe *

CONNEXION

Mot de passe oublié ?

Première visite ?

Créer un compte particulier

OU

Créer un compte professionnel

Créez votre compte

Bienvenue sur le Portail Usager

- Choisissez la commune sur laquelle se situe votre projet
- Choisissez votre demande d'autorisation grâce à notre assistant
- Remplissez votre demande
- Ajoutez les pièces constitutives
- Déposez automatiquement votre demande à la mairie
- Suivez l'évolution de votre demande



SVE Urbanisme: LA FOUILLOUSE

Déposer un nouveau dossier

 Urbanisme Vous avez un nouveau projet et il vous faut une autorisation d'urbanisme : permis de construire, demande préalable, certificat d'urbanisme, ... ? Déposez votre demande en ligne.	 Mes demandes Retrouvez toutes vos demandes. Vérifiez l'état de vos demandes. Reprenez la saisie de vos demandes non finalisées.	 Informations commune Besoin d'information sur votre commune ? Comment contacter le service de l'urbanisme ? Quels sont les horaires d'ouverture ? Adresse de la mairie ? ...	 Conditions générales d'utilisation Consultez les conditions générales de l'application SVE.
--	---	--	---

[REVENIR À LA LISTE DES COMMUNES](#)

Sirap Application © 2019

Demande d'urbanisme

Bienvenu dans l'assistant de dépôt de demande autorisation d'urbanisme qui vous accompagnera pour choisir, remplir et déposer la demande d'autorisation d'urbanisme correspondante à la réalisation à votre projet.
Vous pourrez ensuite suivre l'instruction de votre demande sur ce même Portail Usager.

Que souhaitez vous faire ?

Déposer une nouvelle demande d'urbanisme

Vous avez un projet et souhaitez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme.

Déposer une demande pour un nouveau projet

Demander la modification d'une autorisation ayant déjà reçu une décision

Vous souhaitez apporter des modifications sur une autorisation ayant déjà fait l'objet d'une décision.

Déposer une demande de modification

Nouvelle demande

Demande d'urbanisme

Bienvenu dans l'assistant de dépôt de demande autorisation d'urbanisme qui vous accompagnera pour choisir, remplir et déposer la demande d'autorisation d'urbanisme correspondante à la réalisation à votre projet. Vous pourrez ensuite suivre l'instruction de votre demande sur ce même Portail Usager.

Que souhaitez vous faire ?

- Déposer une nouvelle demande d'urbanisme

Vous disposez d'un formulaire CERFA rempli

Télécharger le CERFA au format PDF sur le Portail Usager et nous essaierons de le lire pour pré-remplir les champs de la demande d'autorisation.

Vous n'avez rempli aucun formulaire

Remplissez votre demande d'autorisation étape par étape.

Accéder au CERFA en ligne

RETOUR

Nouvelle demande

1

Information commune

2

Demandeur

3

Terrain

4

Type de projet

5

Saisie des éléments du dossier

6

Pièces jointes

7

Récapitulatif

Adresse de la Mairie

42480 LA FOUILLOUSE

Horaires d'ouverture

Lundi	08:30-12:30	13:30-17:00
Mardi	08:30-12:30	13:30-17:00
Mercredi	08:30-12:30	13:30-17:00
Jeudi	08:30-12:30	13:30-17:00
Vendredi	08:30-12:30	13:30-17:00
Samedi		

Liens utiles

Site de la commune :

Valider

VALIDER & SUIVANT

Nouvelle demande

1

Information commune

2

Demandeur

3

Terrain

4

Type de projet

5

Saisie des éléments du dossier

6

Pièces jointes

7

Récapitulatif

Vous êtes ?

INSÉRER LES DONNÉES DE VOTRE PROFIL

Cliquer pour remplir automatiquement à partir des informations rentrées lors de la création de votre compte

Un particulier

Une personne morale

Identité

Civilité *

Nom *

Prénom *

Date et lieu de naissance

Date *

jj/mm/aaaa



Pays *

FRANCE

Département *

Commune *

Adresse

INSÉRER LES DONNÉES DE VOTRE PROFIL

Cliquer pour remplir automatiquement à partir des informations rentrées lors de la création de votre compte

Numéro

Voie

Valider

PRÉCÉDENT

VALIDER & SUIVANT

Nouvelle demande

1 Information commune 2 **Demandeur** 3 Terrain 4 Type de projet 5 Saisie des éléments du dossier 6 Pièces jointes 7 Récapitulatif

Code postal * Boite postale
Cedex Téléphone
Email

Vous habitez à l'étranger ?
 Oui Non **Cocher**

Recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration ?
 Oui Non **Cocher**

Autre demandeur
Aucun autre demandeur.

+ AJOUTER UN AUTRE DEMANDEUR

PRÉCÉDENT VALIDER & SUIVANT

Portail Usager : LA FOUILLOUSE
Powered by 3iM AP

ACCUEIL URBANISME MAIRIE

Nouvelle demande

1 Information commune 2 Demandeur 3 **Terrain** 4 Type de projet 5 Saisie des éléments du dossier 6 Pièces jointes 7 Récapitulatif

Parcelles

Commune associée * LA FOUILLOUSE
Section * Numéro * Superficie (m²) *

Parcelle principale **Compléter si connu**

Si besoin
SÉLECTIONNER LES PARCELLES SUR LA CARTE + AJOUTER UNE PARCELLE

Adresse du (ou des) terrain(s)
INSÉRER LES DONNÉES DE VOTRE PROFIL **Cliquer ou compléter si différent**

Numéro Voie
Lieu-dit Localité * LA FOUILLOUSE

Valider

PRÉCÉDENT VALIDER & SUIVANT

Portail Usager : LA FOUILLOUSE
Powered by 3iM AP

ACCUEIL URBANISME MAIRIE

Nouvelle demande

1 Information commune 2 Demandeur 3 Terrain 4 **Type de projet** 5 Saisie des éléments du dossier 6 Pièces jointes 7 Récapitulatif

Savez-vous quel formulaire de demande d'autorisation remplir pour votre projet ?
 Oui Non **Cocher**

Pour connaître le type de formulaire à remplir pour votre demande d'autorisation, renseignez-vous auprès du service urbanisme de la Mairie de La Fouillouse

04.77.30.28.84 ou urbanisme@lafouillouse.fr

PRÉCÉDENT

> Nouvelle demande

1 Information commune 2 Demandeur 3 Terrain 4 **Type de projet** 5 Saisie des éléments du dossier 6 Pièces jointes 7 Récapitulatif

Choix de votre document Cerfa

PC
Permis de construire **Sélectionner, pour un permis de construire hors maison individuelle**

PA
Permis d'aménager

PCMI
Permis de construire maison individuelle **Sélectionner, pour un permis de construire portant sur une maison individuelle**

PD
Permis de démolir

DPC
Déclaration préalable constructions **Sélectionner, pour une déclaration préalable de travaux (renommée déclaration préalable de constructions en janvier 2025)**

DPA
Déclaration préalable aménagements

CUa
Certificat d'urbanisme d'information

> Nouvelle demande

1 Information commune 2 Demandeur 3 Terrain 4 Type de projet 5 **Saisie des éléments du dossier** 6 Pièces jointes 7 Récapitulatif

Le cerfa doit être complété : (8)

- Page 3 : au moins une case doit être cochée
- Page 3 : au moins une case doit être cochée
- Page 3 : au moins une case doit être cochée
- Page 3 : au moins une case doit être cochée
- Page 3 : au moins une case doit être cochée
- Page 4 : doit être renseigné
- Page 7 : doit être renseigné
- Page 7 : doit être renseigné

Passer les pages et compléter les informations manquantes

DECLARATION PREALABLE
Constructions et travaux non soumis à permis de construire

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- vous faites des travaux (construction, modification de construction existante...) ou un aménagement de construction soumis à simple déclaration
- Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie de la commune de votre projet ou vous rendre sur le service en ligne Assistance aux demandes d'urbanisme (ADU) du site internet www.service-public.fr

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- Cadre réservé à la mairie du lieu du projet
- D : P
- Dpt : Commune Année : N° de dossier
- La présente demande a été reçue à la mairie

1 Identité du déclarant

1) Le déclarant indique dans le cadre ci-dessous pour qui il effectue les travaux ou les aménagements en l'absence d'opposition. Il peut mentionner des tiers et notamment le cas échéant, celui ou ceux de la déclaration, s'il s'agit d'un acte de déclaration, à partir de la date de signature de l'acte. Il doit compléter le cadre ci-dessous. Les déclarations prises par l'administrateur seront notifiées au déclarant même si-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront coauteurs de la décision de non-opposition et notamment responsables du paiement des taxes.

2) Le déclarant, le 1^{er} janvier 2018, a contracté des engagements de paiement de taxes par un engagement écrit ou verbalisé ou une autre manifestation avant le 1^{er} 1^{er} 2018 ou a obtenu un permis de construire ou un permis de modifier un permis de construire avant le 1^{er} 1^{er} 2018 ou a obtenu un permis de construire ou un permis de modifier un permis de construire avant le 1^{er} 1^{er} 2018.

> Nouvelle demande

1 Information commune 2 Demandeur 3 Terrain 4 Type de projet 5 **Saisie des éléments du dossier** 6 Pièces jointes 7 Récapitulatif

Le cerfa est valide

Le CERFA est complet

8 Engagement du déclarant

J'ai fait tout ce que je dois pour faire cette déclaration préalable. Je certifie avoir les renseignements fournis. J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation.

Je suis informé(e) qu'une déclaration devra impérativement être effectuée auprès des services fiscaux dans les 30 jours suivant l'achèvement des travaux (au sens de l'article 146 du code général des impôts) en vue du calcul des impôts fonciers et des taxes d'urbanisme, à partir de mon permis de déclarer.

sur le service en ligne «Gérer mes biens immobiliers» accessible depuis l'espace sécurisé de votre espace utilisateur.

La déclaration doit être validée pour être prise en compte.

L'absence de déclaration dans les délais prescrits, les irrégularités ou omissions constatées dans la déclaration sont sanctionnées par l'application de l'article 1733 du code général des impôts.

Dans le cadre d'une solution pour votre papier :

- vous déclaration doit être établie en deux exemplaires et une copie doit être déposée à la mairie ou lieu du projet, sous couvert procureur
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet est situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou si est appliqué une autre protection au site des monuments historiques,
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet est situé dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet est inscrit sur la liste des monuments historiques ou de la commune reconnue de patrimoine et de construction
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet est situé dans un secteur de pays protégés.

Prénom, Nom

9/10

DPC : Déclaration préalable constructions

⚠ La télétransmission des pièces n'est pas obligatoire mais fortement recommandée pour un enregistrement rapide et un traitement optimal.

Types de fichiers acceptés : *.pdf, *.png, *.jpg, *.dwg, *.zfc
Taille maximum par fichier : 40Mo
Un seul fichier par pièce (art. R474-1 du Code de l'Urbanisme)

Pièces obligatoires pour tous les dossiers

DPC1: Un plan de situation du terrain [Art. R. 431-36 a) du code de l'urbanisme] **Pièce obligatoire - Voir cadastre.gouv.fr**

Pièces complémentaires à joindre si votre projet porte sur des constructions **Joindre les pièces nécessaires à l'instruction du dossier - Contacter le service urbanisme si besoin**

DPC2: Un plan de masse coté dans les 3 dimensions (Art. R.431-36 b) du code de l'urbanisme) A fournir si votre projet crée une construction ou modifie le volume d'une construction existante (exemples : véranda, abri de jardin...)

DPC3: Un plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain (Art. R.431-10b du code de l'urbanisme) à fournir si votre projet modifie le profil du terrain (exemple : piscine enterrée...)

DPC4: Un plan des façades et des toitures (Art. R.431-10a du code de l'urbanisme) à fournir si votre projet les modifie (exemple : pose d'une fenêtre de toit, création d'une porte...). Inutile pour un simple ravalement de façade

DPC5: Une représentation de l'aspect extérieur de la construction faisant apparaître les modifications projetées (Art. R.431-36c du code de l'urbanisme) à fournir uniquement si la pièce DP4 est insuffisante pour montrer la modification envisagée

Si vous créez ou modifiez une construction visible depuis l'espace public ou si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques : (En dehors de ces périmètres de protection, ces pièces doivent, par exemple, être fournies pour une piscine couverte ou une véranda qui sera visible depuis la rue mais elles ne sont pas utiles, par exemple, pour une piscine non couverte qui ne se verra pas depuis l'espace public).

DPC6: Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement [Art. R. 431-10 c) du code de l'urbanisme]

DPC7: Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (Art. R.431-10 d) du code de l'urbanisme)

DPC8: Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain, sauf si vous justifiez qu'aucune photographie de loin n'est possible [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme]

DPC8-1: Une note précisant la nature de la ou des dérogations demandées et justifiant du respect des objectifs et des conditions fixées aux articles L.151-29-1, L.152-5, L.152-5-1 et L.152-6 du code de l'urbanisme pour chacune des dérogations demandées. (Art. R. 431-31-2 du code de l'urbanisme)

VALIDER

DPC Déclaration préalable constructions

Demander

MAIRIE urbanisme
Né le

Le terrain

Adresse :
Parcelle(s)

Notification et Email

L'ensemble des notifications et des documents sera envoyé à urbanisme MAIRIE

Précisions importantes

Nous n'avons pas pu déterminer avec certitude que toutes les pièces obligatoires pour votre dossier ont été fournies, car le portail attend un fichier par pièce. Cela ne signifie pas nécessairement que votre dossier est incomplet, mais nous vous conseillons de bien vérifier que vous avez fourni l'ensemble des pièces indiquées comme obligatoires dans la page précédente (par exemple, un même fichier peut contenir plusieurs pièces). Dans tous les cas, votre dossier sera examiné par un instructeur avant d'être déclaré complet (ou incomplet).

J'ai pris connaissance des précisions ci-dessus, je visualise le CEREA correspondant aux informations renseignées et certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Cocher

Envoyer

SVE Urbanisme: LA FOUILLOUSE

Urbanisme
Vous avez un nouveau projet et il vous faut une autorisation d'urbanisme : permis de construire, demande préalable, certificat d'urbanisme, ... ?
Déposez votre demande en ligne.

Mes demandes
Retrouvez toutes vos demandes.
Vérifiez l'état de vos demandes.
Reprenez la saisie de vos demandes non finalisées.

Informations commune
Besoin d'information sur votre commune ?
Comment contacter le service de l'urbanisme ?
Quels sont les horaires d'ouverture ? Adresse de la mairie ? ...

Conditions générales d'utilisation
Consultez les conditions générales de l'application SVE.

REVENIR À LA LISTE DES COMMUNES

Retrouver ses demandes en cours ou envoyées

Sirap Application © 2019

Mes demandes

Mes demandes

Recherche

Seulement avec notification

Commune

Toutes

Type de dossier

Toutes

Type de demande

Toutes

Statut

Tous

Initial / Modifié

Tous

Légende

● Demande en cours de saisie

● Demande envoyée

● Demande prise en compte par le service instructeur

● Demande à compléter

● Décision prise

● Demande abandonnée

Urbanisme : 11/02/2025

Dossier Initial

Demandeur : MAIRIE urbanisme

Commune : LA FOUILLOUSE (042097)

Adresse terrain :

Type de demande : DPC - Déclaration préalable constructions

Référence :

Statut : Demande en cours de saisie

Demandes en cours ou envoyées